

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-480 DU 21 OCTOBRE 1996

Chargeant Monsieur Emmanuel GOLOU , Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique de l'intérim de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 18 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

DECRETE:

Article 1er : Pour compter du 22 octobre 1996, Monsieur Emmmanuel GOLOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'Absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 Octobre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MMEH 4 MSPSCF 4 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1